

## APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE SUR VÉHICULE AMÉNAGÉ

La formation sur boîte automatique peut aussi convenir à certaines formes de handicap. Elle se déroule comme une formation classique, avec quelques aménagements spécifiques.

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap. La phase pratique comprend un minimum de 13 heures de conduite.

Lors d'un entretien, nous pourrions aborder votre handicap et votre possibilité de suivre cette formation au sein de notre établissement.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

Il est axé sur :

- le fonctionnement mécanique du véhicule,
- l'application du code de la route,
- l'application du code de la route,
- l'apprentissage des bons comportements du conducteur pour sa propre sécurité et celle des autres,
- les stationnements,
- la conduite économique,
- la sensibilisation aux différents risques de la route...

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites.

Cela demande de la motivation et de la persévérance.